COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN DE RESILIENCE : le secteur du Transport et de la Logistique attend toujours des mesures d'urgence en soutien aux entreprises

14 MARS 2022

Face à la flambée des prix du carburant, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé le 11 mars une remise de 15 centimes d'euro par litre de carburant à compter du 1er avril pour une durée de quatre mois. Cette mesure favorable aux citoyens français ne répond pas aux besoins urgents des entreprises du secteur. Dans ce contexte inflationniste d'une extrême violence, la profession attend une aide sérieuse du gouvernement, limitée dans le temps, pour faire face aux pertes enregistrées par notre secteur d'activité. Cette mesure de soutien donnera aux entreprises le temps nécessaire pour répercuter l'inflation subie auprès des chargeurs et des autorités organisatrices de la mobilité.

La mise en œuvre d'un plan de résilience impose des mesures à la hauteur de l'enjeu et du contexte historique sans précédent. Le risque de défaillances massives de nos entreprises est élevé et la pénurie de véhicules peut rapidement devenir réalité si des mesures d'aides significatives et sectorielles ne sont pas mises en place.

Or, sans transport routier, la chaine logistique s'arrête, le transport scolaire n'est pas assuré tout comme celui des salariés qui utilisent nos transports collectifs pour se rendre au travail.

La chaîne de santé est fragilisée pour la mobilité des patients, l'approvisionnement des médicaments, le ravitaillement des hôpitaux en oxygène ….

Le secteur du transport et de la logistique est stratégique et vital pour notre économie et à ce titre, il doit impérativement bénéficier de mesures d'aides spécifiques et directes dans les plus brefs délais, toutes énergies et tous modes confondus.

Alors que l'annonce des mesures du plan de résilience sont attendues cette semaine, les Organisations Professionnelles du Transport Routier rappellent de nouveau leurs demandes :

– Une exonération de charges fiscales et sociales et non un report ;
– Une aide directe et ponctuelle par véhicule afin de prendre en compte l'impact des hausses brutales du carburant, des différents postes de coûts et de l'accord social signé début février ;
– Une révision mensuelle des prix des contrats publics de transport qui ne le prévoient pas.

Les Organisations Professionnelles du secteur attendent du Gouvernement qu'il prenne ses responsabilités et qu'il mette en place dès que possible ces aides d'urgence.

Télécharger le communiqué de presse

CONTACTS
OTRE – Jean-Marc RIVERA – 06 30 12 37 37 – jeanmarc.rivera@otre-direction.org
FNTR – Vanessa IBARLUCEA – 07 84 38 62 32 – vanessa.ibarlucea@fntr.fr
FNTV – Anne-Marie POULIQUEN – 01 40 82 62 78 – anne-marie.pouliquen@fntv.fr
Union TLF – Blandine GUYON – 06 07 09 17 07 – bguyon@e-tlf.com